

Les consultations scolaires au cœur de la thèse de Lionel Alvarez

MOTS-CLÉS : PRATIQUES FONDÉES SUR LES PREUVES • SOUTIEN DIRECT AUX ENSEIGNANTS • PARTENARIAT INTERPROFESSIONNEL

Lionel Alvarez a consacré sa thèse de doctorat (Université de Fribourg, 2016) au soutien direct des enseignants à l'aide de consultations scolaires, de façon à indirectement mieux gérer les élèves présentant un trouble du comportement. Comme sa proposition pourrait faire partie d'une possible «trousse de secours» pour les enseignants, nous l'avons rencontré afin d'en savoir plus sur ce dispositif inspiré de ce qu'il a pu observer lorsqu'il était à l'Université du Wisconsin à Madison. Sa recherche s'articule autour du partenariat interprofessionnel et des pratiques fondées sur les preuves ou pratiques probantes (en anglais, Evidence-Based Practices).

Après une maturité avec en options les maths fortes et la physique, c'était paradoxalement une évidence pour Lionel Alvarez de s'inscrire à la HEP-VS. Une fois cette formation initiale terminée, il a décidé de poursuivre d'autres études. Son master en enseignement spécialisé en poche, il a travaillé deux ans dans un centre avec des élèves ayant de graves troubles du comportement et qui étaient accueillis sur diagnostic pédopsychiatrique. Suite à cette expérience, il a eu l'opportunité de retourner à l'Université de Fribourg pour y être assistant et préparer sa thèse de doctorat. Après quatre ans d'assistantat en enseignement spécialisé, il est parti une année aux Etats-Unis, en bénéficiant d'une bourse du Fonds national suisse.

Aujourd'hui Lionel Alvarez partage son temps entre un poste de lecteur en didactique générale au Centre d'enseignement et de recherche pour la formation à l'enseignement au secondaire (CERF) et de didacticien des technologies de l'information et de la communication à la HEP de Fribourg. Parmi ses projets actuels, il y a le rôle du partenariat pour élaborer, mettre en œuvre et surveiller les plans d'intervention adaptés aux besoins pédagogiques des élèves. Il s'intéresse aussi à la maximisation de l'autonomie des établissements



Lionel Alvarez

scolaires via l'implémentation d'un système offrant des données factuelles facilitant la prise de décisions pour la répartition des ressources, l'ajustement de l'organisation scolaire, l'identification des besoins, etc.

INTERVIEW

Lionel Alvarez, pourquoi vous êtes-vous intéressé à un dispositif de soutien direct des enseignants et non des élèves ainsi qu'aux pratiques probantes?

Ce focus enseignant vient de mon expérience professionnelle avec des élèves ayant des troubles graves du comportement et des formations continues articulées autour de la gestion des élèves difficiles en classe que je dispense depuis plusieurs années. Les enseignants souhaitaient une transposition de ces cours au sein des établissements, de façon à être moins du côté de la théorie et plus de la mise en œuvre. Concernant les pratiques probantes, lorsque j'ai découvert que dans les milieux scientifiques d'orientation nord-américaine il y avait un champ de recherche s'intéressant aux interventions qui fonctionnent, j'ai voulu que ma thèse

de doctorat aille dans ce sens, d'où mon séjour aux Etats-Unis.

Le dispositif mis en place dans votre recherche a des effets sur les élèves souffrant de troubles du comportement, mais pas vraiment sur le sentiment d'autoefficacité des enseignants. Quelle est votre analyse?

J'avais formulé l'hypothèse que réussir à mieux gérer les troubles du comportement de leurs élèves allait avoir une incidence sur leur sentiment d'autoefficacité, alors qu'il reste stable. Comme il ne chute pas, cela démontre tout de même que les enseignants ne se sont pas sentis invalidés dans leur professionnalisme par le fait qu'un consultant les ait accompagnés.

Dans votre travail, vous relevez que la fidélité à la mise en œuvre des plans d'intervention «n'est pas une condition nécessaire pour que le dispositif de consultations scolaires ait une influence sur les comportements on-task des élèves»...

J'interprète ce résultat comme une grande sagesse des enseignants, qui se sont ajustés à la réalité de leur classe tout en tenant compte de ce qui a été co-construit avec le consultant. Les sciences de l'implémentation sont un champ de recherche qui se développe et parmi les interrogations, il y a celle-ci: une fois que l'on connaît une intervention probante, jusqu'où l'enseignant peut-il se distancier de la prescription pour qu'elle demeure efficace?

Ce qui est paradoxal, c'est qu'on a l'impression que c'est grâce à la formation reçue que les enseignants vont pouvoir s'adapter et que dans le même temps cette formation est insuffisante puisque les consultants scolaires contribuent à l'amélioration des comportements des élèves...

Je suis convaincu que dans les formations initiales et continues, les HEP devraient un peu plus s'orienter vers les pratiques probantes. L'implémentation de ces stratégies qui ont fait leurs preuves ne peut toutefois se faire qu'en tenant compte de la complexité du phénomène éducatif, d'où l'importance des compétences d'analyse des enseignants. A mon sens, les HEP développent efficacement la dimension réflexive, mais ne donnent pas suffisamment d'outils concrets et efficaces à mettre en œuvre.

Parmi ces pratiques fondées sur les preuves, peut-on citer l'enseignement explicite?

Absolument. Quantité de recherches démontrent que l'enseignement explicite a un impact favorable sur les apprentissages et les comportements, aussi pourquoi ne pas s'y intéresser davantage? Les enseignants se perdent parfois, car ils estiment que tout doit venir de leur créativité, alors que des résultats de recherche montrent

par exemple que les trois temps de l'enseignement explicite, que sont le modelage, la pratique guidée et la pratique autonome, fonctionnent nettement mieux que d'autres manières d'enseigner, alors qu'on a tendance à faire comme si toutes les approches se valaient. Certes, cela ne signifie pas qu'il faille faire de l'enseignement explicite et du soutien au comportement positif tout le temps, et c'est là précisément que le jugement de l'enseignant intervient, car c'est à lui de réfléchir à quels moments il est à mettre en œuvre, mais encore faut-il qu'il ait connaissance de cette pratique.

Avez-vous vu des écoles où les consultations scolaires étaient vraiment efficaces?

Oui, j'ai observé des partenariats qui fonctionnaient. Dans ma thèse, je présente le modèle du duo enseignant-consultant, tandis qu'aux Etats-Unis j'ai eu la chance de pouvoir m'intégrer à de véritables équipes de partenaires interprofessionnels. Celles-ci se réunissaient soit une demi-heure chaque semaine ou une heure toutes les deux semaines. L'enseignant pouvait s'inscrire pour présenter en une quinzaine de minutes une situation problématique à un collège de plusieurs spécialistes en didactique et en santé mentale. Dans certains cas, il y avait aussi un représentant des parents. Ce rythme semblait essentiel pour que la difficulté soit prise en compte avant la démobilitation de l'élève. L'équipe décidait rapidement des interventions à privilégier, avec un suivi des évolutions jusqu'à la résolution du problème. A chaque fois, les modalités étaient définies au sein de l'équipe, mais il arrivait que l'enseignant fonctionnait seulement en duo avec l'un des experts, un peu comme dans les consultations scolaires présentées dans ma thèse.

«Soutenir les enseignant.e.s à l'aide de consultations scolaires: vers une pédagogie inclusive pour les élèves présentant un trouble oppositionnel avec provocation»

Et le directeur de l'école avait-il un rôle?

Il est le moteur dans la mise en place de partenariats interprofessionnels. De plus, j'ai pu constater que les équipes fonctionnaient toujours mieux si le directeur de l'établissement scolaire s'impliquait dans les réunions, car cela permettait une mise en action immédiate et les décisions pouvaient être avalisées sans attendre.

La consultation scolaire implique une profonde modification du regard sur la difficulté de l'élève...

Avec cette approche, ce n'est plus l'élève qui est en difficulté, mais tout le système, avec davantage de ressources pour résoudre le problème. Ainsi, pour

obtenir des budgets supplémentaires pour des soutiens, les écoles ne doivent plus documenter les difficultés de l'élève, mais tout ce qui a été tenté pour l'aider et en quoi ça n'a pas fonctionné. Cela permet de s'assurer que l'on a tout essayé au niveau de la classe et de l'établissement afin de permettre le développement de l'enfant ou de l'adolescent, avant de devoir le diagnostiquer.

Le travail dans le cadre d'une consultation scolaire permet-il à l'enseignant de rester le capitaine de sa classe?

Un bon capitaine, tout en étant autonome, sait solliciter de l'aide dans certaines conditions spécifiques. L'enseignant connaît la classe et les ressources à sa disposition, mais en s'appuyant sur d'autres compétences il sera plus à même de gérer certaines situations. Trop souvent l'enseignant considère que c'est de sa responsabilité ou a contrario il souhaite la déléguer entièrement à quelqu'un d'autre, alors qu'il y a une voie médiane. Dans ma thèse, j'ai mis en exergue une citation disant que l'enseignant devrait voir les difficultés comme des défis pour apprendre et non comme des déficits, car j'estime que ce changement de point de vue est nécessaire pour envisager des partenariats. Si l'on veut créer des environnements véritablement inclusifs, un élève en difficulté devrait selon moi être perçu comme une opportunité de développement professionnel et le partenariat comme une chance.

Comment introduire un tel changement?

Je suis d'avis qu'il est préférable de débiter ces innovations auprès des écoles intéressées, sachant que d'autres suivront à leur rythme. D'après moi, il serait faux de vouloir imposer le partenariat interprofessionnel, où la hiérarchie est abolie, par une directive venue d'en haut.

Economiquement, un tel modèle de soutien orienté vers l'enseignant coûterait-il moins cher que celui qui existe actuellement?

Je n'ai pas de chiffres, mais force est de constater qu'avec le modèle actuel de soutien attribué aux élèves les demandes ne cessent d'exploser. Ce que je sais, c'est que le concept même de consultations en santé mentale est né aux Etats-Unis dans les années 60, à un moment où l'offre n'arrivait pas à répondre à la demande. Du coup, les psychologues et logopédistes ont en quelque sorte délégué une part de leurs clés aux enseignants, via des partenariats interprofessionnels.

Au niveau de la formation continue, une telle approche modifierait-elle l'offre, en allant davantage encore vers des formations en établissement?

Peut-être. Si plusieurs enseignants d'un même établis-

sement vivent une problématique similaire détectée lors des réunions des équipes interprofessionnelles, ce pourrait être intéressant de prévoir une formation en établissement en lien avec cette thématique et de pouvoir ainsi mieux suivre ses effets.

Si vous aviez une baguette magique, que modifieriez-vous dans l'école romande?

J'installerais au sein des établissements scolaires un système d'équipe pluridisciplinaire se réunissant hebdomadairement pour se mettre à disposition des enseignants qui le souhaitent. Chacun a des compétences spécifiques, mais en croisant les regards, de nouvelles solutions surgissent et c'est ce qui est riche. La solution de ce partenariat permettant un environnement plus souple pour accueillir tous les élèves serait à trouver à mon avis au niveau des écoles et non pas de la classe ou des Départements de la formation. Dans cette optique, je pense qu'il faudrait donner aux établissements davantage d'autonomie, financière notamment, pour organiser les rencontres des équipes interprofessionnelles. Au départ, je pense que je proposerais un accompagnement de l'équipe par le biais d'un consultant, car ce sont de nouvelles manières de travailler qu'il convient de s'approprier progressivement.

Là encore se pose la question centrale de la formation, en l'occurrence celle de «vos consultants». Quel serait leur profil?

Dans le cadre de ma recherche, c'était un partenariat entre un enseignant spécialisé de mon entourage universitaire dont moi-même et des enseignants généralistes, mais plus largement comment mettre cela en place? Je pense que le profil du consultant pourrait varier selon les situations. En fonction des problématiques à suivre, ce pourrait être un collègue, un enseignant spécialisé, un psychologue ou un logopédiste... A l'équipe interprofessionnelle de prendre et d'assumer la décision.

Propos recueillis par Nadia Revaz ●

Thèse en ligne

Soutenir les enseignant.e.s à l'aide de consultations scolaires: vers une pédagogie inclusive pour les élèves présentant un trouble oppositionnel avec provocation. Alvarez, Lionel; Petitpierre, Geneviève (Dir.). Thèse de doctorat: Université de Fribourg, décembre 2016. <http://doc.ero.ch/record/278809>

Prochain dossier
Parution début mars 2018:
Mixité à tous les étages scolaires